

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1893/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 8-68 du 12 décembre 1968, du Conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications autorisant l'acquisition du bureau de poste d'Ali-sabien.

n° 1893/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
18 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1969

Date du numéro
10 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

du conseil d'administration de l'Office des Postes et Télécommunications autorisant l'acquisition par cet Office du bureau de postes d'Ali-Sabieh pour une somme d'un million deux cent cinquante mille francs Djibouti (1.250.000 FD.), qui sera versée au budget territorial au titre de l'exercice 1969.